



Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° DOSSIER :
0570764 S

NOUS CONTACTER :

Nous téléphoner :

3230 > Service gratuit
+ prix appel

Nous écrire :
Caf de Paris
75656 PARIS CEDEX 13
Tous nos contacts sur [caf.fr](#)

Le 09/09/2022

751

Madame CHARLOTTE GIRARD
SIXIEME ETAGE
20 RUE PHILIBERT LUCOT
75013 PARIS

Le directeur de la Caf de Paris certifie que :

CHARLOTTE GIRARD, née le 19/03/2000

a perçu les prestations suivantes pour les mois de **septembre 2021 à août 2022** :

PRESTATIONS	MONTANT
septembre 2021	
Allocation de logement	208,00 €
octobre 2021	
Allocation de logement	210,00 €
novembre 2021	
Allocation de logement	210,00 €
décembre 2021	
Allocation de logement	210,00 €
janvier 2022	
Allocation de logement	210,00 €
Prime exceptionnelle PSA <i>rappel sur la période de 01/12/2021 à 31/12/2021</i>	100,00 €
Soit au total	
	310,00 €
février 2022	
Allocation de logement	210,00 €

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 090920220027 390008 AL
NAT13C MAT 0570764 S -
PAGE 1/2 IDX B 1041101 V 751 -



05707641041100000000

PRESTATIONS

MONTANT

mars 2022

Allocation de logement

210,00 €

avril 2022

Allocation de logement

210,00 €

mai 2022

Allocation de logement

210,00 €

juin 2022

Allocation de logement

210,00 €

juillet 2022

Allocation de logement

210,00 €

août 2022

Allocation de logement

217,00 €

PSO

7,00 €

Soit au total

224,00 €

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de Paris.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 090920220027 390008 AL

NAT13C

MAT 0570764 S -

PAGE 2/2

IDX B 1041101 V 751 -



0570764104110000000